

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2004

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER – FOULET – WIART – CUVILLIER – LAUDE - THUIN

MMes CACHEUX – DEREGNAUCOURT - COQUART – CATTIAUX

ABSENTE EXCUSEE : Mme BRANCAR T

1°) Emprunt DEXIA

Avis favorable à l'emprunt de 80 000 € destiné à financer les travaux d'aménagement de l'entrée du village.

2°) Centre aéré de juillet 2004 :

Centre aéré du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2004 pour les enfants de 4 à 13 ans :

Compte tenu des coûts réclamés par l'IFAC, les tarifs 2004 sont les suivants :

- PARTICIPATION DES FAMILLES
 - Enfants de la Commune :
 - 12,50 € par famille (Frais d'inscription)
 - 3,00 € par jour et par enfant
 - Enfants extérieurs à la Commune :
 - 12,50 € par famille (Frais d'inscription)
 - 10,80 € par jour et par enfant
 - Possibilité de repas le midi : 3€60 par jour et par enfant
- STAGE DE VOILE
 - Participation financière forfaitaire de 70 € par enfant pour un stage de voile réservé aux 12 et 13 ans.

3°) Espace vert lotissement Haute Futaie

Le Maire informe le Conseil Municipal que les plantations de l'espace vert Haute Futaie ont été victimes de vandalisme (arbres fruitiers cassés). Un article sera fait dans Bourlon info pour informer la population.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.

La Commune procédera à la plantation de 7 nouveaux arbres fruitiers en novembre prochain.

4°) Travaux demandés par l'Association Foncière de Remembrement :

Le Conseil Municipal décide d'engager la somme de 20 000 € sur les trois années à venir pour l'entretien des chemins communaux à charge pour l'Association Foncière de Remembrement de déterminer les priorités.

Une réunion extraordinaire de l'AFR sera organisée

5°) Divers

- Permanence des Conseillers Municipaux aux élections européennes du 13 juin 2004
- Le relais Cambrésis

Avis favorable pour le dépôt d'un container de collecte de textile pour l'association « Le Relais ». Celui-ci pourrait être posé Grand'Rue à côté de l'atelier Municipal.

- Association des sous-officiers de réserve du Cambrésis

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre émanant de l'association des sous-officiers de réserve du Cambrésis qui confirme la date de la 6^{ème} édition de la journée armée nation qui se déroulera à Bourlon le samedi

24 juillet 2004. Le Conseil Municipal ainsi que l'Association des Anciens Combattants sont invités aux cérémonies de clôture qui auront lieu au Monument Canadien à 15h45.

- Terrain de Football

Suite à l'avis favorable émis précédemment quant à la pose d'un filet pare ballons de 49 mètres au terrain de football, le Conseil Municipal décide de prendre en charge la totalité de la dépense soit un coût de 5831€ HT. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des normes de sécurité des terrains de sports.

- Chèque cadeau naissance Caisse d'Epargne

Suite favorable sans participation financière de la Commune.

- Voiries Communales

Demande de devis à l'entreprise HURE pour la réparation de dégradations (nids de poule) sur différentes voiries communales (dont chemin de la déchetterie) ainsi que pour la réfection du trottoir de l'habitation 2 avenue du bois.

- Cimetière

Suite aux remarques de nombreuses personnes, un arrêté sera pris interdisant l'accès aux chiens même tenus en laisse.

- Service Public Postal

A la demande de l'Association des Maires Ruraux de France, l'assemblée adopte une délibération de portée générale relative notamment à son opposition à :

- toute réduction de la présence postale territoriale

toute transformation de la forme de celle-ci ne résultant pas d'un accord entre la Poste et les élus.

Le Maire, Jean-Luc BOYER